

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 22/11/2021

Absents excusés : Élise, Kasandra, Véronique, Chantal (après 18 heures 45), Amal

Présents : Anne, Camille, Chantal, Claire, Dominique, Élisabeth, Georgina, Hafeda, J. Luc, Marie- Hélène, Marie-Odile, Michel, Monique, Nicole, Patrick J., Patrick A, Yolande, Chantal (jusqu'à 18h45)

1) Point problèmes de locaux

Les wc ont été démontés, nous n'avons plus de point d'eau au rez-de-chaussée, ni de toilette. Cette "solution", décidée conjointement par la MDS et Inolya est regrettée par le CA de l'ASTI.

Destruction des locaux : un rendez-vous est demandé à Inolya. plusieurs questions à l'ordre du jour :

- demande de réduction de loyer
- un engagement officiel sur la date à laquelle nous serons obligés de partir ?
- Qu'en sera-t-il du loyer quand les premières associations vont quitter les locaux (le CITIM annonce déjà un départ pour le mois d'avril). Comment le coût sera-t-il réparti ?

La commission relogement a rencontré Madame Simonnet, responsable des associations à la mairie de CAEN. Elle renvoie sur le responsable de l'urbanisme. Rendez-vous demain mardi 23 novembre. La commission a également écrit au maire de Caen lui demandant entre autre s'il soutient toujours le projet d'une MDS (on peut considérer qu'actuellement il le soutient puisqu'il attribue une subvention) et quels locaux nouveaux il peut nous attribuer. Il existe des locaux désaffectés sur la ville. Une copie de ce courrier a été envoyée au président du conseil départemental qui se trouve être aussi le président d'Inolya.

La MDS a été sollicitée par un collectif d'associations qui a investi LaBa (l'ancienne école des beaux arts) rue de Geôle et envisage une installation pérenne. Le coût de ces travaux sera sans doute trop élevé pour l'ASTI.

(Michel, Jean-Luc, Patrick J et Dominique F participent à la commission pour l'Asti)

Les participants évoquent le MoHo espace luxueux qui a coûté plus de 17 millions d'euros.

<https://caenlamer.fr/sites/caenlamer/files/2020-09/Dossier%20de%20presse%20Moho.pdf>

Une expo photo s'y tient actuellement sur le thème des migrants, plus précisément sur l'accueil familial des mineurs isolés. Nous sommes invités au vernissage demain mardi ainsi que les EGM, le

CAMO et médecins du monde !

2) Retour sur le congrès de la Fasti.

Camille nous représentait : 70 personnes, 18 ASTIs ont assisté à ce congrès

1er jour vote des rapports

2e et 3e jours ateliers autour des motions. celles-ci ont été modifiées en tenant compte des remarques des participants

Élection d'un nouveau bureau composé de 8 personnes et divisé en 3 sous parties : finances, animation de la vie fédérale, commission exécutive.

Première réunion (plénière) le 5 décembre.

Nous n'avons pas pu participer à ces votes car une Asti absente ne peut pas se faire représenter par une autre ASTI. Nous le regrettons.

La question du coût de l'adhésion à la FASTI pour les ASTIs soulevée il y a 2 ans est posée à nouveau. Camille précise qu' il nous appartient de faire une proposition. Celle-ci sera débattue lors du prochain congrès.

Camille transmettra à la FASTI la nouvelle liste des membres du CA (pour nous permettre de recevoir les documents de la fédération).

3) Intégration de Loïc Thomazo

Ses missions

Michel, Georgina, J. Luc et M. Hélène l'ont rencontré pour dresser avec lui la liste des missions que nous pourrions lui confier. parmi celles-ci :

- Participer aux formations "bureautique" en cours
- aider à prendre en main le logiciel Domifa (aide à la gestion des domiciliations) Georgina a prévu une visite à l'ARCAL qui l'utilise déjà.

Ce logiciel, proposé par la DDETS en accompagnement d'une subvention nous pose un certain nombre de questions (confidentialité, stockage des données, qui peut y accéder?). Avons-nous obligation de l'utiliser ? A quoi nous engage la subvention ? Pour y voir plus clair une partie du projet déposé à la DDETS est donc annexée à ce compte rendu. De la sorte chacun peut en prendre connaissance et ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CA ainsi que la question de la sécurité informatique. La mise en place d'un groupe de travail sera probablement à envisager.

- Participer à la formation des bénévoles concernant l'accueil.
- Travailler sur la communication et le recrutement de nouveaux bénévoles
- Prendre le relais de MOG pour certaines tâches liées aux ateliers de français
- Aider à l'organisation des-diverses manifestations que nous organisons en cours d'année

Sa participation ou non au bureau.

Débat : d'un côté le bureau, élu par le conseil d'administration, fait partie de l'instance politique décisionnelle de l'association. À ce titre les salariés ne devraient pas y siéger.

D'un autre côté, même si les salariés sont en dehors de l'instance politique il est nécessaire de les rencontrer régulièrement et confortable de profiter de la réunion de bureau pour cela. Pour rappel le bureau a été instauré entre autres à la demande d'Élise qui souhaitait plus d'échanges entre les CA.

décision provisoire : dans un premier temps le bureau se divisera en 2 moments, l'un « politique » et l'autre plus concret auquel Loïc assistera. Par ailleurs Loïc sera invité au prochain CA afin de se présenter.

4) Point des ateliers de français

Inscriptions : Il y a eu 3 journées d'inscription en septembre + une le 10 octobre

Nous nous étions mis d'accord pour n'inscrire que 12 personnes par groupe de manière à respecter les distances (contre 20 avant la crise sanitaire). Ce qui implique des listes d'attente (16 personnes en attente le 10 octobre pour 122 inscrits fermes) et a entraîné de l'agressivité de la part de gens qu'on veut mettre sur ces listes . Pour éviter cela on a décidé de ne refaire une séance d'inscription que quand on sera sûrs de pouvoir intégrer toutes les personnes qui se présentent.

Concernant les salles de cours : Sur proposition de certains profs, il a été décidé de scinder le groupe en en 2 sous-groupes d'une heure quand on n'a que la cuisine pour faire cours. Sur le papier c'est très bien, dans la réalité beaucoup moins : La réservation se fait via un cloud (agenda partagé par toute la MDS). Quand la salle est réservée pour un cours, il n'est pas rare que certains autres utilisateurs effacent notre réservation et nous mettent dans la cuisine sans nous prévenir. Si vous arrivez avec 9 à 12 élèves et découvrez à ce moment là que vous devez aller dans la cuisine, un problème se pose : est-ce qu'on peut être 13 dans la cuisine ?

Cette situation est d'autant plus insupportable pour les profs qu'ils ont fait de gros efforts pour éclaircir les cours sur des créneaux plus larges et libérer la salle en journée.

Solutions recherchées : communication +++++ , intervention de Monique en tant que coprésidente.

À ce jour ça semble fonctionner un peu mieux. Patrick qui gère les salles en atteste, malgré

quelques clash encore.

Paradoxe : Nous sommes habitués à ce que les cours se clarifient après 3 ou 4 séances, certaines personnes inscrites ne viennent même pas à la première séance. De la sorte on devrait pouvoir intégrer de nouvelles personnes au fur et à mesure. Mais les profs « ont pris de mauvaises habitudes », ils ne demandent plus qu'on renfloue leur groupe quand ils ont de la place. Nous cherchons à comprendre pourquoi et mettrons. cette question sera à l'ordre du jour de notre prochaine réunion le 3 décembre;. D'ores et déjà 2 remarques :

- il est plus simple d'avoir un groupe de 6 personnes de façon permanente que d'avoir à le diviser.
- Il est difficile de radier une personne avec qui on a noué une relation, dont on connaît les difficultés et les bonnes raisons de n'être pas très assidue (on avait fixé à 3 absences non excusées la radiation, c'est ce qui se fait à la voix des femmes)

De ce fait, on refuse du monde alors qu'on a des groupes quasi vides. Devons-nous refaire du surbooking comme nous le faisons avant le covid ?

Ces questions seront discutées à la prochaine réunion de profs.

5) Retour sur activités récentes

Journée du refus de la misère :

Il n'y a pas eu de manifestation à Caen mais Patrick A. et Monique se sont rendus à la manifestation parisienne du Trocadéro, accompagnés de 3 personnes migrantes. Par ailleurs des rencontres inter associatives ont été organisées : Michel et Amal se sont rendus à ATD, Monique et Kasandra eu secours catholique, Marie Odile et Kasandra à Habitat et Humanisme. Par ailleurs l'ASTI a accueilli des militants et usagers de ces associations au resto sauvage le mardi 19 octobre. Les participants à ces opérations se disent satisfaits des rencontres.

Enfin, les profs des niveau 3 ont été invités à rédiger un texte avec leurs élèves. Patrick dit sa surprise d'avoir entendu "mais en France nous on n'est pas dans la misère...on peut se faire soigner, il y a l'école pour nos enfants". Monique évoque la honte qu'il y a à se reconnaître dans la misère.

Il est proposé de faire peut-être pour l'an prochain un atelier d'écriture, une bénévoles de l'accueil serait compétente pour animer un atelier de ce type.

Il est regretté qu'à l'occasion de cette journée aucun rappel massacre des algériens le 17 octobre 1961 à Paris, n'ait été fait.

Opération « jus de pommes » : 14 migrants ont participé, 4 tonnes de pommes ont été récoltées.

Quelques petits problèmes d'organisation. Si l'opération est renouvelée l'an prochain il faudra antici-

per. Mais globalement l'ambiance était très sympa aussi bien entre les personnes de l'ASTI qu'avec le resto sauvage et l'agriculteur. Il reste à mettre en cartons, coller les étiquettes puis informer dans le prochain Asti-info et vendre ces 1500 bouteilles. On a besoin de 4 personnes habitant un rez-de-chaussée pour stocker.

Festisol : il s'agit d'un projet subventionné en 2020 et qui vient de se réaliser : projection dans des lycées de 2 films mettant en jeu des jeunes immigrés, en situation de fuir la police. 3 établissements nous ont accueillis : le lycée Arcisse de Caumont de Bayeux, le lycée agricole du Robillard, le CIF-FAC. débats intéressants dans les 3 cas. Nous avons les droits pour 5 séances. Les porteurs du projet aimeraient bien continuer l'expérience dans 2 autres lycées.

6) Projets :

Fête de fin d'année au restau sauvage : le 18 décembre (qui est la journée des migrants). Au programme 60 repas debout. intervention d'une chanteuse, d'une accordéoniste et d'une conteuse. Jean Lille et Sophie Giudicelli viendront présenter un conte dessiné. Le coût est évalué à 360 euros pour les repas et 200 euros pour la location et le chauffage de la salle.

En 2019 nous avons demandé 12 euros par bénévole et 2 euros par migrant, payables à l'inscription. Il est convenu de faire de même cette année.

Équipe de préparation : Monique, Amal, Kasandra, Marie-Hélène, Michel

Concert : nécessité de remettre les choses dans l'ordre : d'abord savoir si la Cimade est d'accord pour coorganiser cet événement avec nous. Ensuite prendre une décision en ce qui concerne le paiement des artistes : À ce jour le coût de cet événement est chiffré à 700 euros. Le but de ce projet étant d'apporter un peu d'argent à l'association, quel bénéfice nous restera-t-il ?

7) Questions diverses

covid : avec l'arrivée de la 5ème vague, il est souhaité que les salariés de la MDS respectent les gestes barrière

Question posée par un bénévole : ne devrions-nous pas exiger de tous les bénévoles ASTI qu'ils soient vaccinés ?

Ci dessous quelques éléments du débat :

- Il est rappelé que l'un de nos bénévoles est décédé du covid,
- Il est aussi rappelé que la vaccination n'empêche pas d'être porteur

- Il est convenu d'exiger de tous le port du masque
- Enfin il est noté que nous n'avons pas les moyens de vérifier, nous ne pouvons que rester sur du déclaratif.

Vote : pour l'exigence vaccinale :4

contre l'exigence vaccinale : 7

abstentions : 4

Programme des vacances de Noël, validation des propositions de la réunion technique : fonctionnement normal jusqu'au jeudi 23 décembre inclus, fermeture le 24/12 les 27, 29 et 31. La 2ème semaine des vacances ouverture pour le courrier mardi 28 matin et jeudi 30 matin.

L'aide alimentaire et les nouvelles domiciliations pourront se faire en même temps que la distribution du courrier, dire à Dominique K de mettre 3 à 4 personnes ces jours là.

Demande d'Élise pour les prochaines formations pro :

Ménage les 29/11, 6/12 et 15/12 : tous les créneaux sont remplis

Accueil pour les 30/11 7/12 et 16/12 : appel aux bonnes volontés

Dates des prochains CA: les dates seront vues en réunion de bureau